

RÉUNION DES ENTRAÎNEURS DE LA SKIF

12 NOVEMBRE 2026
ANTALYA, TURQUIE

BIENVENUE

Bienvenue à la réunion des entraîneurs, également de la part de la Commission des arbitres !

Veuillez noter vos questions : vous aurez l'occasion de les poser à la fin de la réunion.

Les règles en vigueur sont celles du règlement de la SKIF, version juillet 2023.

Elles sont disponibles sur https://skif2026.org/general-information/skif-tournament-rules/.

CODE VESTIMENTAIRE

Dans la mesure du possible, les arbitres vérifieront les karatégi et les équipements de protection avant que les athlètes n'entrent sur le tatami, conformément au règlement. Aucune exception ne sera tolérée !

Les entraîneurs sont tenus de porter leur tenue d'entraînement nationale (pas de short).

RÈGLES APPLICABLES AUX ENTRAÎNEURS

Un entraîneur par athlète et par combat.

Les entraîneurs doivent s'asseoir sur la chaise qui leur est réservée.

Les entraîneurs qui se comportent de manière inconvenante ou qui enfreignent le règlement de la compétition peuvent être exclus de la zone de compétition.

Seul le chef de délégation ou l'entraîneur d'une équipe peut contester une décision auprès de la KANSA, et uniquement en cas de violation d'un règlement. Cette contestation doit être formulée immédiatement.

RÈGLES DU KUMITE (1)

Le WAZA-ARI est attribué pour les techniques portées à la tête, au visage, au cou, à la poitrine, à l'abdomen ou au dos, à condition qu'elles soient exécutées avec une bonne forme, une attitude correcte, une application vigoureuse, le zanshin, un bon timing et une distance correcte.

La fin du combat est signalée par l'arbitre qui crie : « YAME » dès qu'il entend le gong. Toutefois, comme mentionné dans le règlement, aucun point valable ne peut être attribué après le gong. Le KANSA, assis à côté de la table des chronométreurs, est chargé de vérifier scrupuleusement le respect des règles et d'intervenir si nécessaire.

Lors de la détermination du vainqueur dans les combats par équipe, un HANSOKU l'emporte sur un IPPON, qui l'emporte lui-même sur deux WAZA-ARI.

RÈGLES DU KUMITE (2)

Lorsqu'un concurrent ne souhaite pas ou ne peut pas combattre (KIKEN), son adversaire remporte automatiquement la victoire.

Si un concurrent ou l'entraîneur est sanctionné pour un comportement interdit entraînant un SHIKKAKU lors d'un combat par équipe, l'équipe entière sera disqualifiée.

Seul le personnel médical est autorisé à toucher un concurrent blessé.

Un concurrent qui remporte deux victoires par HANSOKU / SHIKKAKU ne peut plus participer aux épreuves de kumite (individuelles et par équipes) du tournoi.

Le geste consistant à lever le poing en signe de victoire n'est pas autorisé et entraînera l'annulation du point.

RÈGLES DU KATA (1)

Le kata doit être exécuté avec compétence et dans le respect des principes traditionnels du karaté-do de la SKIF.

La forme doit être correcte selon les normes du karaté-do de la SKIF.

Disqualification des concurrents

- Arrêt pendant le kata
- Exécution d’un kata différent de celui annoncé
- Perte de sa ceinture

RÈGLES DU KATA (2)

En SAI-SHIAI, les concurrents doivent exécuter un kata différent.

Le kata par équipe doit commencer en formant un triangle face au SHUSHIN.

Le rythme et le tempo ne doivent pas être modifiés pour synchroniser le kata par équipe ; de même, aucun signe extérieur (respiration, etc.) ne doit être utilisé.

Le fait de lever le poing en signe de victoire entraînera la disqualification.

QUESTIONS ET RÉPONSES







MERCI DE VOTRE ATTENTION !